

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 09 janvier 2017 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin
Messieurs les conseillers : Gérard Messier
Adam Rousseau
Yvon Larochelle
Michel Frappier
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 06 personnes présentes à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

*** La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par le conseiller, Monsieur Gérard Messier.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
 - 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
 - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 4.0 Procès-verbaux :
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux du 05 et 19 décembre 2016;
 - Info 4.2 Suivi des procès-verbaux du 05 et 19 décembre 2016;
 - 5.0 MRC :
 - Info 5.1 Suivi de la rencontre du 21 décembre 2016 :
 - 6.0 Correspondance:
 - 6.1 Adoption du bordereau de correspondance du 28 novembre 2016 au 04 janvier 2017;
 - 7.0 Administration générale :
 - 7.1 Assurances municipales et véhicules 2017;
 - 7.2 Entretien ménager;
 - 7.3 Don à l'organisme communautaire Action partage;
 - 7.4 Don à l'organisme communautaire Centre d'action bénévole;
 - 7.5 Demande d'aide financière pour un concert organisé par le centre d'arts Orford;
 - 7.6 Demande d'aide financière pour la restauration du parc du centenaire;

- Info 7.7 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 décembre 2016 (préliminaire);
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique:
 - 9.1 Embauche d'une brigadière scolaire réserviste;
- 10.0 Travaux publics :
 - 10.1 Abat-poussière;
 - 10.2 Demande d'une servitude pour un puits localisé dans l'emprise du chemin de la Rivière sud;
 - 10.3 Mandat à Monsieur Gaston Rouleau – honoraires professionnels;
- 11.0 Hygiène du milieu :
 - 11.1 Affectation au surplus accumulé – réserve des matières résiduelles;
 - 11.2 Demande d'aide financière de l'Association du Lac Tomcod;
 - 11.3 Appel d'offres pour la vidange et disposition des boues des étangs aérés;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
 - 12.1 Entente relative à des travaux municipaux – prolongement de la rue St-Pierre;
 - 12.2 Mandat à un notaire – acquisition du prolongement de la rue St-Pierre;
 - 12.3 Résolution décrétant l'ouverture du prolongement de la rue St-Pierre;
- 13.0 Loisirs et culture:
 - 13.1 Adoption du règlement 2016-209 décrétant les tarifs d'une publicité sur la carte routière municipale;
 - 13.2 Emplois d'été Canada 2017;
 - 13.3 Réclamation au pacte rural « réaménagement du parc des Pionniers »;
 - 13.4 Contrat de travail de l'agent de développement aux loisirs;
 - 13.5 Demande d'aide financière du comité de loisirs;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation ;
- 15.0 Affaires nouvelles:
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance

001-01.2017 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

QUE l'item 11.3 Appel d'offres pour la vidange et disposition des boues des étangs aérés soit reporté ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTION : 6 POUR

002-01.2017 4.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 05 ET 19 DÉCEMBRE 2016

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie des procès-verbaux du 05 et 19 décembre 2016 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux du 05 et 19 décembre 2016 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTION : 6 POUR

*** **4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 05 ET 19 DÉCEMBRE 2016**

La directrice générale ne résume aucun dossier.

*** **5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 21 DÉCEMBRE 2016 – MRC**

Monsieur le maire, Claude Sylvain résume les dossiers suivants : fond d'appui, Trans-Appel, article 59 de la CPTAQ, route verte et matières organiques.

Monsieur le conseiller Adam Rousseau questionne la Société de télécommunication du Val-Saint-François. Des vérifications seront faites.

003-01.2017 6.1 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 28 NOVEMBRE 2016 AU 04 JANVIER 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 28 novembre 2016 au 04 janvier 2017.

ADOPTION : 6 POUR

004-01.2017 7.1 ASSURANCES MUNICIPALES ET VÉHICULES 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des assurances municipales, bâtiments et automobiles pour l'année 2017, pour un montant total de 37 727,00\$ incluant les taxes à la compagnie Groupe Ultima Inc., en référence à la facture 268379 du 28 novembre 2016 (38 000,00\$) et à la note de crédit 268387 du 28 novembre 2016 (273,00\$).

ADOPTION : 6 POUR

005-01.2017 7.2 ENTRETIEN MÉNAGER

CONSIDÉRANT les termes de la résolution 283-12.2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser une augmentation annuelle de 2,5% au 1^{er} décembre de chaque année pour les services d'entretien ménager des bureaux de l'hôtel de ville effectués par Madame Maryse Dupuis.

ADOPTION : 6 POUR

*** Monsieur le maire apporte des précisions.

006-01.2017 7.3 DON À L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE ACTION-PARTAGE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Action-Partage vient en aide aux gens démunis de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme n'organise pas d'activité spéciale de financement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une somme de 700,00\$ soit versée à l'organisme communautaire Action-Partage pour l'année 2017 ; laquelle dépense est prévue au budget 2017.

ADOPTION : 6 POUR

007-01.2017 7.4 DON À L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

CONSIDÉRANT QUE des administrateurs du Centre d'action bénévole de Windsor et Région ont rencontré le conseil municipal le 31 octobre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme à but non lucratif offre plusieurs services aux citoyens de notre municipalité, dont les services de livraison de la popote roulante, d'accompagnement-transport, clinique d'impôt, visites amicales auprès des aînés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une somme de 2 258,00\$ soit versée à l'organisme communautaire Centre d'action bénévole de Windsor et Région, sur présentation d'une pièce justificative ; laquelle dépense est prévue au budget 2017.

ADOPTION : 6 POUR

*** Monsieur le maire ajoute que l'organisme offre plusieurs autres services et que de nombreux citoyens bénéficient de leurs services.

008-01.2017 7.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UN CONCERT ORGANISÉ PAR ORFORD MUSIQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la demande d'aide financière du 14 novembre 2016 au programme d'Orford Musique dans la série des concerts offerts dans les municipalités des cantons de l'Est « Orford sur la route » ;

CONSIDÉRANT QU'un évènement est prévu en 2017 à l'église de notre municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son appui financier pour un montant de 1 000,00\$; laquelle dépense est prévue au budget 2017 et remboursable sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTION : 6 POUR

009-01.2017 7.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RESTAURATION DU PARC DU CENTENAIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la demande d'aide financière du 13 octobre 2016 présentée par des marguilliers de la Fabrique de St-François-Xavier pour la restauration du parc du centenaire ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux bonifieront la classification horticole auprès des Fleurons du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son appui financier pour un montant de 5 000,00\$; laquelle dépense est prévue au budget 2017 et remboursable sur présentation de pièces justificatives ;

ET QUE l'équipe de voirie et les équipements municipaux soient réservés selon les disponibilités du service pour accompagner les responsables des travaux de restauration du parc du centenaire pour un montant équivalent à 5 000,00\$.

ADOPTION : 6 POUR

7.7 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 DÉCEMBRE 2016 (PRÉLIMINAIRE)

La directrice générale résume les résultats préliminaires au 31 décembre 2016. Les revenus sont de 2 173 525,37\$ comparativement à un budget de 2 507 990,00\$. Les dépenses sont de 2 067 820,30\$ sur un budget de 2 282 050,00\$. Les immobilisations sont de 689 269,18\$ versus un budget de 98 940,00\$ pour un déficit à date de 332 749,31\$.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1^e Monsieur Raymond Letarte questionne le coût des assurances municipales. Monsieur le maire donne des précisions.

2^e Monsieur Antoine Trudeau demande s'il est normal que les filets de volleyball soient toujours en place. Un rappel sera transmis à la voirie.

010-01.2017 9.1 EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE RÉSERVISTE

CONSIDÉRANT la demande de la brigadière scolaire, Madame Lyse Mathieu, à l'effet d'ajouter un (1) nom à la liste des personnes salariées réservistes, brigadière scolaire;

CONSIDÉRANT QUE Madame Mathieu recommande au conseil la candidature de Madame Sylvie Rhéaume;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que Madame Sylvie Rhéaume soit ajoutée à la liste des personnes salariées réservistes, brigadière scolaire.

ADOPTION : 6 POUR

011-01.2017 10.1 ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Somavrac, par sa correspondance du 01 décembre 2016, propose le même tarif pour la 4^e année consécutive pour l'abat poussière à 0.277\$/litre, offre spéciale valide jusqu'au 31 janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT QU'en 2014, le tarif du litre de la compagnie Somavrac était le plus bas ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers

d'accepter l'offre de service du 01 décembre 2016 de la compagnie Somavrac pour l'épandage d'environ 32 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,277\$ du litre, soit un montant de 8 864,00\$ excluant les taxes ;

ET QUE le chef d'équipe aux travaux publics soit autorisé à faire effectuer l'épandage du calcium liquide durant la 1^{ère} semaine du mois de juin 2017.

ADOPTION : 6 POUR

012-01.2017 10.2 DEMANDE D'UNE SERVITUDE POUR UN Puits LOCALISÉ DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE SUD

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du document déposé par l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics à la suite de sa rencontre du 01 décembre 2016 avec le propriétaire du 211 chemin de la Rivière sud à l'effet d'obtenir une servitude de la municipalité pour un puits localisé dans l'emprise du chemin de la Rivière sud ;

CONSIDÉRANT le certificat de localisation du Groupe HBG, arpenteurs-géomètres, minute 2188 du 20 octobre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton accepte la demande de servitude de tolérance et d'empiètement afin de régulariser la situation aux conditions suivantes :

QUE les demandeurs assument entièrement les frais reliés à cette demande de servitude ainsi qu'aux frais encourus pour le travail administratif de l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics ;

QU'il soit inscrit dans la servitude que la municipalité n'est pas responsable en cas de contamination du puits, étant donné l'emplacement de ce puits dans l'emprise du chemin,

QU'il soit inscrit dans la servitude que la municipalité peut demander en tout temps que le puits soit relocalisé sur la propriété des demandeurs ;

ET QUE les propriétaires remettent une copie de la servitude de tolérance et d'empiètement dûment signée à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

ADOPTION : 6 POUR

013-01.2017 10.3 MANDAT À MONSIEUR GASTON ROULEAU – HONORAIRES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt 2016-201 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 950,00\$ pour la confection des plans et devis pour l'exécution de travaux de pavage sur les rues des Hérons et des Bernaches sur une distance d'environ 750 mètres a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 09 décembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de mandater Monsieur Gaston Rouleau, ingénieur, à préparer les plans et devis pour des

travaux de pavage sur les rues des Hérons et des Bernaches sur une distance d'environ 750 mètres ;

ET QUE ces honoraires professionnels estimés à 1 950,00\$ soient assumés par le règlement d'emprunt 2016- 201.

ADOPTION : 6 POUR

014-01.2017 11.1 AFFECTATION AU SURPLUS ACCUMULÉ – MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'affecter au surplus accumulé – matières résiduelles la somme de 21 097,57\$ reçue du Gouvernement du Québec le 19 décembre 2016 quant au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

ADOPTION : 6 POUR

015-01.2017 11.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DU LAC TOMCOD

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport déposé le 23 septembre 2016 quant aux orientations 2016-2021 de l'Association du lac Tomcod ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 16 septembre 2016 de l'Association du lac Tomcod en référence à la résolution 061-03.2016 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a étudié ces demandes lors du processus budgétaire 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite supporter cet organisme à but non lucratif oeuvrant pour la réhabilitation du Petit Lac St-François (Tomcod) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton s'engage financièrement pour un montant total de 50 000,00\$, dont 10 000,00\$ par année sur une période de cinq (5) ans à compter de 2017, afin de supporter différentes actions pour la protection du Petit Lac St-François (Tomcod) ;

QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton autorise le versement d'un montant de 26 000,00\$ à l'Association du Lac Tomcod, sur présentation de pièces justificatives, pour la réalisation des travaux de sonication dont un montant de 16 000,00\$ concerne les travaux non réalisés en 2016;

ET QUE cette dépense de 26 000,00\$ soit imputée au poste comptable 02.470.00.970, laquelle dépense est prévue au budget 2017.

ADOPTION : 6 POUR

11.3 APPEL D'OFFRES POUR LA VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

Le sujet est reporté.

**016-01.2017 12.1 ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX –
PROLONGEMENT DE LA RUE ST-PIERRE**

CONSIDÉRANT QUE Madame Yolande P. Morin présente un projet de prolongement de la rue St-Pierre afin de desservir vingt (20) futures résidences ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet privé;

CONSIDÉRANT les termes du règlement 2010-113 modifiant le règlement 2007-67 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux, lequel règlement est entré en vigueur le 09 août 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton accepte de prendre possession de l'infrastructure du prolongement de la rue St-Pierre et qu'une entente relative à des travaux municipaux entre la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton et Madame Yolande P. Morin, en référence au règlement 2010-113 soit conclue ;

QUE les détails de cette résolution soient préalablement acceptés par Madame Yolande P. Morin par un engagement signé de sa part ;

ET D'autoriser le maire, Monsieur Claude Sylvain et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne, à signer ladite entente.

ADOPTION : 6 POUR

**017-01.2017 12.2 MANDAT À UN NOTAIRE – ACQUISITION DU PROLONGEMENT
DE LA RUE ST-PIERRE**

CONSIDÉRANT les termes de la résolution 016-01-2017 ;

CONSIDÉRANT l'article 9 de l'entente relative à des travaux municipaux pour le prolongement de la rue St-Pierre à être signée avec Madame Yolande P. Morin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de mandater Me Marie Marier à préparer et enregistrer la vente du prolongement de la rue St-Pierre à la municipalité pour une somme de 1,00\$, lequel prolongement de la rue St-Pierre est inscrit au lot 5 692 653 du cadastre du Québec;

ET QUE le maire, Monsieur Claude Sylvain, et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne soient autorisés à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTION : 6 POUR

**018-01.2017 12.3 RÉOLUTION DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DU PROLONGEMENT
DE LA RUE ST-PIERRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par l'entente relative à des travaux municipaux pour le prolongement de la rue St-Pierre à être signée avec Madame Yolande P. Morin, a confirmé son intention de procéder à la municipalisation du prolongement de la rue St-Pierre, lot 5 692 653 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur cette rue sont complétés et que la municipalité a autorisé la signature du contrat d'acquisition de cette partie de rue;

CONSIDÉRANT QU'un mandat a été confié au notaire, Me Marie Marier, en vue de préparer cette acte;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics informe le conseil que les travaux s'avèrent conformes;

CONSIDÉRANT QUE les parties doivent convenir avant le début de l'été 2017 d'une entente concernant la gestion et entretien du bassin de rétention;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de confirmer que le prolongement de la rue St-Pierre est sous gestion municipale aux fins de son entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de décréter que le prolongement de la rue St-Pierre est une voie publique au sens des articles 66 et suivants de la loi sur les compétences municipales (L.R.Q. chapitre C-47.1) ;

ET QUE la municipalité procède à la gestion de ce titre à compter de ce jour.

ADOPTION : 6 POUR

Monsieur le conseiller Adam Rousseau demande si le chef d'équipe va communiquer avec le propriétaire pour le déneigement de la rue. La directrice générale répond qu'elle va informer le chef d'équipe dès demain matin.

019-01.2017 13.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-209 DÉCRÉTANT LES TARIFS D'UNE PUBLICITÉ SUR LA CARTE ROUTIÈRE MUNICIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton peut, par règlement, établir les tarifs d'une publicité sur la carte routière municipale;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 05 décembre 2016 par Monsieur le conseiller Adam Rousseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers;

QUE le présent règlement portant le numéro 2016-209 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement détermine et impose les tarifs payables à la municipalité pour l'utilisation d'espaces publicitaires sur la carte routière municipale.

ARTICLE 3

Il est imposé et sera exigé au moment de la demande de publicité pour la parution de sa carte d'affaires sur mille (1 000) cartes routières municipales, le tarif suivant :

Espace simple	50,00\$ (format carte d'affaires)
Espace double	100,00\$

ARTICLE 4

La carte routière est remise aux nouveaux arrivants et est distribuée dans différents lieux de diffusion.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

ADOPTION : 6 POUR

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale secrétaire
trésorière

020-01.2017 13.2 EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton présente une demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2017 pour l'embauche de quatre (4) animateurs(trices) au service d'animation estivale ;

QUE la directrice générale, Madame Sylvie Champagne soit autorisée à signer la demande au nom de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton ;

ET QUE cette résolution soit transmise à Monsieur Alain Rayes, député fédéral de la circonscription de Richmond-Arthabaska.

ADOPTION : 6 POUR

021-01.2017 13.3 RÉCLAMATION AU PACTE RURAL « RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DES PIONNIERS »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est vue accorder via le pacte rural, une subvention de 7 500,00\$ pour des travaux de réaménagement du parc des Pionniers, à savoir un nouvel espace d'entreposage, rénovation des salles de bain, éclairage du bâtiment de service et ajout de matières absorbantes dans un aire de jeu ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport financier résumant le coût des travaux du réaménagement du parc des Pionniers pour un montant de 18 036,95\$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés conformément au projet soumis et approuvé par la MRC du Val-Saint-François le 17 février 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers de réclamer le versement de la subvention de 7 500,00\$ provenant du pacte rural à la MRC du Val-Saint-François pour la réalisation des travaux de réaménagement du parc des Pionniers.

ADOPTION : 6 POUR

022-01.2017 13.4 CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT AUX LOISIRS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter les termes de l'entente convenue avec l'agent de développement aux loisirs, telle que présentée aux membres du conseil municipal ;

ET d'autoriser Messieurs les conseillers Gérard Messier et Adam Rousseau à signer cette entente valide pour l'année 2017.

ADOPTION : 6 POUR

023-01.2017 13.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ DE LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux membres du comité de loisirs ont rencontré le conseil municipal et présenté leur demande de financement pour l'année 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme prévoit plusieurs activités pour les citoyens de la municipalité, dont plaisirs d'hiver (2 000\$), cinéma plein-air et pique-nique (300\$), halloween (100\$), conte et théâtre de marionnettes (300\$), fête de Noël (600\$) et l'implantation de nouvelles activités (1 000\$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une somme de 4 300,00\$ soit versée au comité de Loisirs, laquelle dépense est prévue au budget 2017 ;

ET QUE le comité s'engage à remettre au conseil municipal un rapport financier des différentes activités.

ADOPTION : 6 POUR

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

COMPTES A PAYER DE 2016

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600815 (I)	4909		2016-12-31	30	DEPANNEUR RENALD MORIN	523,10 \$
201600816 (I)	4911		2016-12-31	34	FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	116,22 \$
201600817 (I)	4916		2016-12-31	37	HYDRO-QUEBEC	4 330,08 \$
201600818 (I)	4924		2016-12-31	41	PETITE CAISSE	32,91 \$
201600819 (I)	4926		2016-12-31	42	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	94,25 \$
201600820 (I)	4932		2016-12-31	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 289,78 \$
201600821 (I)	4934		2016-12-31	54	TARDIF DIESEL INC.	384,78 \$
201600822 (I)	4908		2016-12-31	59	COOP DES CANTONS, COOPERATIVE AG.	320,79 \$
201600823 (I)	4910		2016-12-31	61	EQUIPEMENTS BOB POULIOT INC.	499,21 \$
201600824 (I)	4927		2016-12-31	128	POMPES R. FONTAINE -	2 806,84 \$
201600825 (I)	4931		2016-12-31	151	SOCAN (SOCIETE AUTEURS)	204,10 \$
201600826 (I)	4919		2016-12-31	233	LOCATION WINDSOR (131758 Canada INC	429,09 \$
201600827 (I)	4913		2016-12-31	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	8,00 \$
201600828 (I)	4929		2016-12-31	276	REVENU DU Canada	5 548,13 \$
201600829 (I)	4928		2016-12-31	277	REGIMES DE RETRAITE ET ASS. QUÉBEC	380,64 \$
201600830 (I)	4930		2016-12-31	278	REVENU DU QUEBEC	13 569,53 \$
201600831 (I)	4912		2016-12-31	280	FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	465,37 \$
201600832 (I)	4906		2016-12-31	311	BRASSARD NORMAND 2006 INC	2 172,25 \$
201600833 (I)	4907		2016-12-31	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE	30,88 \$
201600834 (I)	4914		2016-12-31	359	GENERAL BEARING SERVICE	179,36 \$
201600835 (I)	4925		2016-12-31	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	4 197,32 \$
201600836 (I)	4933		2016-12-31	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION PUBLIQUE	609,40 \$
201600837 (I)	4937		2016-12-31	506	UAP INC.	218,88 \$

201600838 (I)	4923	2016-12-31	508	PCP INC.	1 670,59 \$
201600839 (I)	4921	2016-12-31	542	MECANIQUE G.S.B. INC.	14 642,15 \$
201600840 (I)	4922	2016-12-31	717	OUELLET SUZANNE	330,00 \$
201600841 (I)	4920	2016-12-31	723	MARCHE ST-FRANCOIS	1 066,96 \$
201600842 (I)	4905	2016-12-31	827	BLAIN ANDRÉ	685,00 \$
201600843 (I)	4938	2016-12-31	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	394,88 \$
201600844 (I)	4936	2016-12-31	905	TERRIEN CLEMENT	474,28 \$
201600845 (I)	4939	2016-12-31	921	VALORIS -	20 214,54 \$
201600846 (I)	4917	2016-12-31	998	INDUSTRIELLE ALLIANCE	2 985,32 \$
201600847 (I)	4904	2016-12-31	1066	ATELIER LAVOIE	576,07 \$
201600848 (I)	4918	2016-12-31	1109	INDUSTRIELLE ALLIANCE	252,10 \$
201600849 (I)	4915	2016-12-31	1161	GROUPE ADE ESTRIE INC	7 027,16 \$
201600850 (I)	4935	2016-12-31	1162	TECHNI-CIVIL INC.	862,31 \$

L'écolo boutique -68,45 \$

Total des chèques émis

89 523,82 \$

COMPTES A PAYER DE 2017

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201700000 (I)	4956		2017-01-09	8	INFOTECH	7 350,97 \$
201700001 (I)	4967		2017-01-09	22	TRANS-APPEL INC.	8 246,70 \$
201700002 (I)	4942		2017-01-09	24	BELL Canada	573,14 \$
201700003 (I)	4949		2017-01-09	59	COOP DES CANTONS, COOPERATIVE AG.	89,65 \$
201700004 (I)	4962		2017-01-09	65	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	3 449,25 \$
201700005 (I)	4947		2017-01-09	173	CABLE-AXION INC.	344,58 \$
201700006 (I)	4954		2017-01-09	201	GREAT WEST	3 133,38 \$
201700007 (I)	4940		2017-01-09	222	ACTION-PARTAGE	700,00 \$
201700008 (I)	4955		2017-01-09	308	GROUPE ULTIMA INC.	37 727,00 \$
201700009 (I)	4960		2017-01-09	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	3 538,24 \$
201700010 (I)	4968		2017-01-09	506	UAP INC.	38,76 \$
201700011 (I)	4959		2017-01-09	613	MISSIONS COMMUNICATIONS CANADA	2 667,42 \$
201700012 (I)	4958		2017-01-09	787	MESSIER YANNICK	200,00 \$
201700013 (I)	4944		2017-01-09	827	BLAIN ANDRÉ	300,00 \$
201700014 (I)	4946		2017-01-09	992	BRUNEAU NANCY	100,00 \$
201700015 (I)	4964		2017-01-09	1039	ROBERT CYNTHIA	100,00 \$
201700016 (I)	4957		2017-01-09	1043	LEBRUN GASTON	1 200,00 \$
201700017 (I)	4969		2017-01-09	1044	WOLTERS KLUWER QUEBEC LTEE	516,60 \$
201700018 (I)	4965		2017-01-09	1098	ROY JESSICA	100,00 \$
201700019 (I)	4963		2017-01-09	1163	RHEAUME KATY	100,00 \$
201700020 (I)	4951		2017-01-09	1164	DION STEPHANIE	100,00 \$
201700021 (I)	4943		2017-01-09	1165	BERGERON JESSIE	100,00 \$
201700022 (I)	4966		2017-01-09	1167	TOUGAS CORINNE	100,00 \$
201700023 (I)	4941		2017-01-09	1168	BEAUDIN JOANIE	100,00 \$
201700024 (I)	4945		2017-01-09	1169	BLANCHETTE MARIE-PIER	100,00 \$
201700025 (I)	4961		2017-01-09	1170	PREFONTAINE AMELIE	100,00 \$
201700026 (I)	4952		2017-01-09	1171	FRAPPIER CATHERINE	100,00 \$
201700027 (I)	4953		2017-01-09	1172	GOYETTE JOSIANNE	100,00 \$
201700028 (I)	4950		2017-01-09	1173	COUTURE-MONTMENY MELODIE	100,00 \$
201700029 (I)					annulé	
201700030)					annulé	
201700031 (I)	4970		2017-01-09	1174	COMITÉ DE LOISIRS	4 300,00 \$

L'écolo boutique -68,45 \$

Total des chèques émis

75 607,24 \$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001

23 987.83\$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002

13 797.60\$

024-01.2017 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 31 décembre 2016 au montant de 89 523,82\$ et celle du 09 janvier 2017 au montant de 75 607,24\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin à l'unanimité des conseillers que soient adoptés les listes des comptes à payer telles que déposées;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 6 POUR

*** Monsieur le conseiller Adam Rousseau questionne la dépense reliée à la souffleuse. La directrice générale explique.

*** **15.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est discuté.

*** **16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

1^e Monsieur Antoine Trudeau questionne les montants de 100,00\$ La directrice générale explique que c'est pour les nouveaux nés.

Monsieur Antoine Trudeau questionne la facture de Pompe R. Fontaine. La directrice générale explique.

025-01.2017 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h35.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière